

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 12 MAI 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM Assurance s'est tenue le **11 mai 2022** au **siège social**, sous la présidence de Monsieur Said ALJ.

Après avoir passé en revue l'activité de la Compagnie durant l'année 2021, l'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

Les comptes sociaux et consolidés de SAHAM Assurance, audités et arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les Inspirations Eco » du 30 mars 2022, et sur le site de la compagnie n'ont fait l'objet d'aucune modification ou amendement.

L'Assemblée Générale a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée a décidé de distribuer un dividende de **35 dirhams** par action proposé par le Conseil d'Administration.

La date de paiement des dividendes a été fixée à partir du mois de juin 2022.